

Note sur l'intérêt historique et architectural du site de l'ancienne abbaye des Moulineaux à Poigny-la-Forêt.

Par Eric Stubner

Cercle d'histoire de Raizeux

Membre de l'association « Sauvons les Moulineaux »

Août 2013

Qui peut s'imaginer en longeant la Route Départementale 107, entre Poigny-la-Forêt et Hermeray, qu'à environ un kilomètre du site des Rochers d'Angennes, la végétation touffue de la forêt cache les restes d'un ancien prieuré qui malheureusement risque de disparaître à jamais si aucune action de sauvegarde et de restauration n'est entreprise. Pas de signalisation, pas de restes visibles et accessibles de la route. Il faut oser affronter une végétation envahissante et serrée pour découvrir un site dont l'intérêt a été maintes fois signalé dans le passé par les historiens locaux.

En 1845, **M. Auguste Moutié**, archéologue à Rambouillet et correspondant du Ministère de l'Instruction Publique pour les travaux historiques, vint à passer en un lieu dit « les Moulineaux » à Poigny près de l'étang de Guipéroux. A l'époque une laminerie pour l'étamage des glaces occupait partiellement le site. A côté de ce petit établissement industriel on rencontrait les ruines et les restes très apparents d'une ancienne chapelle. N'apprenant rien sur place, il en vint à consulter les archives du domaine de Rambouillet où il trouva divers cartons relatifs à un ancien prieuré des Moulineaux à Poigny. La consultation de ces archives et des fonds des ordres religieux lui permit de découvrir que cet établissement avait appartenu à l'ordre de Grandmont originaire du Limousin.

En 1846, ce même **Auguste Moutié** publia le recueil des chartres et le cartulaire de cette abbaye. Il terminait son opuscule par la conclusion suivante : « la petite Chapelle des Moulineaux, quelque délabrée qu'elle soit aujourd'hui n'en est pas moins un des plus intéressants monuments historiques de l'arrondissement de Rambouillet. Elle est l'unique vestige d'un monastère fondé par le roi Louis VII et par Simon, comte d'Evreux, l'un des plus illustres seigneurs de Montfort l'Amaury. Elle a été possédée par la famille d'Angennes, l'une des plus nobles et des plus illustres maisons dont notre histoire locale doit recueillir les brillants souvenirs. Elle est en outre, comme œuvre d'architecture, l'un des édifices les plus anciens que nous possédions dans notre région, où le temps, les guerres, les révolutions, le vandalisme municipal surtout ont mutilé ou détruit tant de monuments historiques. Après avoir résisté aux ravages de sept siècles au moins et à plus de cinquante ans de propriété particulière, puisse-t-elle perpétuer longtemps encore les souvenirs intéressants que nous venons d'évoquer ».

En 1923, **Félix Lorin**, président de la Société Historique et Archéologique de Rambouillet et de l'Yveline de 1910 à 1931, publia dans le tome XXIII des mémoires de la SHARY une histoire documentée des origines au début du XXème siècle du prieuré des Moulineaux, histoire qui se termine par un rappel de la conclusion de 1846 par Moutié.

En 1982, **Geneviève Hude**, historienne amateur, érudite locale résidant à Poigny, rédige toujours dans les mémoires et documents de la SHARY, tome XXXV, une étude historique sur les prieurés Grandmontains à propos de la Chapelle de Petit Poigny.

Après avoir souligné l'intérêt historique et architectural de cette ancienne abbaye, Geneviève Hude conclut : « Abandonné, soumis à la végétation qui la recouvre, si personne n'alerte l'opinion, il risque, d'ici quelques années, de disparaître à jamais et de ne laisser qu'un amas de ruines informes ».

L'intérêt historique du site.

• Les Moulineaux, un des rares témoins restant du mouvement d'extension du monachisme dans la vallée de la Guesle.

Au cours des X^{ème} et XI^{ème} siècle, le prestige croissant de l'état monastique fut à l'origine d'un formidable mouvement d'extension du monachisme. Le Sud-Yvelines ne fut pas épargné par cette vaste progression. Par exemple, c'est à cette époque que fut construite l'abbaye des Vaux de Cernay.

Moins spectaculaire, mais peut-être plus révélatrice de l'intensité de ce mouvement, l'occupation par **trois sites monastiques** de la vallée de la Guesle, modeste rivière d'à peine 17 km de long qui prend sa source dans la forêt de Rambouillet :

- En 999, le roi Robert-le-Pieux attribua par donation, la terre et l'étang de Guipéreux à l'abbaye Saint-Magloire de Paris. Si rien ne prouve qu'un prieuré fût construit sur le site, on sait par contre que les moines y disposaient d'une résidence dont témoigne encore un donjon très fortement restauré, de même qu'un ancien moulin.
- En 1052, le roi Henri 1^{er} donna son approbation pour la fondation à Epernon du prieuré Saint-Thomas, en lieu et place de l'ancien monastère de Seincourt, transmis par Amaury de Montfort, seigneur d'Epernon, à son ami Albert, ancien chanoine de Chartres et abbé de Marmoutier. Très fortement dégradés lors de la révolution française, la plupart des bâtiments furent détruits en 1864, par le propriétaire de l'époque. Il ne reste aujourd'hui de l'église qu'un pignon formant façade.
- Dans une charte non datée, mais probablement rédigée vers l'année 1170, Robert, abbé de Marmoutier, ainsi que le chapitre et les frères de Saint-Thomas d'Epernon, abandonnent leurs droits sur les terres des Moulineaux, sises à Poigny, au profit des religieux de l'ordre de Grandmont. Cette installation ne put se faire sans l'assentiment de Simon III, Comte d'Evreux, et du roi Louis VII. **Des trois sites monastiques qui occupaient la vallée de la Guesle, c'est celui des Moulineaux qui possède indéniablement les restes les plus significatifs.**

• L'ordre de Grandmont aux Moulineaux

A la différence des deux autres sites, qui suivaient la règle bénédictine, l'abbaye des Moulineaux était dans la mouvance de l'ordre de Grandmont. Cet ordre érémitique fut fondé par les disciples d'Etienne de Muret qui vivait en ermite dans la région d'Ambazac, dans le Limousin, et qui décéda en 1124. Grâce aux libéralités du roi d'Angleterre, Henri II Plantagenêt, alors maître du Limousin par son mariage avec Aliénor d'Aquitaine, la communauté fit construire un prieuré consacré en 1166. La règle de cet ordre voulait que les Grandmontains vivent dans la solitude d'un lieu retiré, comme l'était le lieu-dit « Petit-Poigny », refusent les possessions de terres et de bétail ainsi que toute fonction paroissiale, mais doivent accueillir les pauvres dans leur maison. Les disciples d'Etienne de Muret étaient tellement respectés qu'ils étaient qualifiés de Bonshommes. La bienveillance des rois d'Angleterre et de France vis-à-vis de l'Ordre fut à l'origine de sa grande extension en France. Plus de 160 maisons avaient été ainsi créées à la fin du XIII^{ème} siècle.

Les Moulineaux connaîtront leurs plus beaux jours au XIII^{ème} siècle, sous les règnes des rois Philippe Auguste, Louis VIII et Saint-Louis. Puis des querelles intestines à l'ordre vinrent remettre en cause la stabilité de celui-ci : Les frères convers, qui reprochaient aux religieux de chanter alors qu'ils étaient exposés à un dur labeur et à la faim, en vinrent à se révolter contre les religieux.

Cette révolte des convers entraîna la réforme de l'ordre par le Pape Jean XXII en 1317 avec la création de 39 prieurés regroupant des maisons annexes ou celles. C'est à cette date que les Moulineaux furent rattachés en tant qu'annexe à l'abbaye de Louye près de Dourdan.

• Un témoin de la présence de la prestigieuse famille des d'Angennes, seigneurs de Poigny

Un bail de 1558, consenti par l'évêque de Paris, commendataire de Louye, laisse la place à un certain Antoine Hebert de Rambouillet, mandataire de Claude d'Angennes, évêque du Mans. Le fermier prend l'obligation de faire chanter et célébrer le service divin à la chapelle des Moulineaux les dimanches et lors de certaines fêtes religieuses. Il devait conserver en outre un logement pour le prieur et ses gens. C'est la première main mise des d'Angennes qui possédaient alors Rambouillet. En 1576, le frère de l'évêque du Mans, Jean d'Angennes, qui portait le titre de seigneur de Poigny, profita de la circonstance pour acquérir les Moulineaux placé à proximité de ses terres de Rambouillet. Il échangea avec son frère la terre seigneuriale des Besnières à la Celle-les-Bordes. Une bulle du pape Grégoire XIII confirma cet échange en août 1577. C'en était fini du prieuré des Moulineaux dont le titre s'éteignit. Il était distrait de l'ordre de Grandmont auquel il avait appartenu pendant près de quatre siècles. L'ancien prieuré fut alors érigé en fief relevant du roi. Jean d'Angennes transforma en château l'ancien prieuré, mais la chapelle fut gardée en l'état conformément à l'acte d'échange. Le premier étage fut converti en salle d'armes et le rez-de-chaussée en une vaste cave. Le chœur de l'ancienne église forma la chapelle du château. Le marquisat de Poigny resta dans les mains de la famille d'Angennes pendant 120 ans jusqu'à sa vente au Comte de Toulouse en 1706.

Le duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, ne s'intéressait pas à ces bâtiments ; ils devaient être démolis, mais, finalement, ils restèrent *tels quels*, sans réparations. Néanmoins, seule la chapelle fut entretenue plus longtemps pour respecter les accords par lesquels les Moulineaux, propriété d'une communauté religieuse devenaient propriété seigneuriale.

En 1783, le domaine devint la propriété de Louis XVI mais dix ans plus tard, morcelé, il fut vendu par lots.

Une fabrique de feuille d'étain pour les glaces y fut installée au début du 19^{ème} siècle. Puis l'ancien château fut acheté en 1908 par le comte de Fels. Actuellement ces derniers vestiges sont la propriété de Mme de Castellane.

L'Intérêt architectural du site

Seule subsiste une partie de l'ancienne chapelle de la celle. En effet les trois-quarts de la nef ont été amputés au XVI^{ème} siècle lors de la sécularisation.

L'abside, à trois voûtains en arêtes, est éclairée par trois grandes fenêtres en plein cintre, comparable à celle de St Jean-les-Bonshommes dans l'Yonne, de Louye dans l'Essonne, son abbaye de rattachement, et surtout d'Aulnoy dans la Seine-et-Marne.

Spécificité des églises grandmontaines, le décrochement de l'abside par rapport à la nef est ici absent. Une corniche à cavet parcourt la partie semi-circulaire de l'abside sous les ébrasures des fenêtres comme à Louye. La partie subsistante de la nef s'étend sur environ 7 m de longueur. La nef, voûtée en berceau brisé, possède un cordon en demi-tore à la base de la voûte. On note la présence d'un arc doubleau reposant sur des culots à hauteur du cordon.

Le chevet comporte quatre hautes colonnettes couronnées de chapiteaux décorés de feuilles plates, comme à St Jean-les-Bonshommes.

A l'emplacement du reste de la nef, une grande cave voûtée en plein cintre a été aménagée sous un bâtiment d'habitation aujourd'hui détruit. Elle a été construite en gros appareillage de pierre et s'élève à mi-hauteur. On y accède par une porte voûtée ; ses dimensions intérieures sont de 19,20 m de longueur sur 4,65 m de largeur. Cette cave daterait sans doute du XVI^{ème} siècle, donc rien de grandmontain.

Cette chapelle, aujourd'hui dans un état pitoyable, donne les plus vives inquiétudes quant à sa conservation. En effet, la toiture est percée dans son faitage et laisse passer les eaux de pluie qui risquent d'endommager la voûte de pierre...

En outre la chapelle est ouverte à tous les promeneurs et sert, hélas, de lieu de rendez-vous pour des beuveries... De nombreux graffitis sur les murs intérieurs ont certes été effacés par les bénévoles de Poigny-la-forêt en 1992, sensibilisés par le maire de la commune et surtout par Mme Geneviève HUDE, mais depuis

ils ont réapparu. **Il est urgent de fermer l'accès de cette chapelle et d'y entreprendre quelques travaux de sauvegarde, en particulier sur les toitures.**

Après une première tentative de classement au titre des sites en 1983, restée sans suite, malgré **un avis favorable de la Commission départementale des sites en raison de l'intérêt esthétique, scientifique et historique des lieux**, il revient maintenant à l'Association « Sauvons les Moulineaux » de reprendre le flambeau pour promouvoir l'intérêt du site.

Bibliographie :

Nous tenons à citer les ouvrages suivants, qui ont largement inspiré cette note et dont sont extraites une partie des lignes présentées ci-dessus :

Mémoires et documents de la Shary :

MOUTIE (Auguste). Recueil de chartes et pièces relatives au prieuré Notre-Dame des Moulineaux de l'ordre de Grandmont et à la châellenie de Poigny, 1846.

MOUTIE (Auguste). Introduction au recueil de chartes et pièces relatives au prieuré Notre-Dame des Moulineaux de l'ordre de Grandmont et à la châellenie de Poigny, 1847.

LORIN (Félix). Le Petit Poigny ou prieuré des Moulineaux, tome XXIII, 1923.

HUDE (Geneviève). A propos de la chapelle du Petit-Poigny : une étude sur les prieurés grandmontains, tome XXXV, 1982.

BRESSON (Gilles). Monastères de Grandmont. Guide d'histoire et de visite. Editions d'Orbestier, 2000.
Site internet animé par Michel FOUGERAT qui présente de très complètes monographies sur chacun des établissements grandmontains: <http://grandmont.pagesperso-orange.fr>.